

Faits saillants

Analyse comparative en matière de littératie et de diplomation secondaire entre le Québec et l'Ontario

Octobre 2024

Un écart de 7 % à rattraper

Le nombre de répondants québécois âgés de 16 à 65 ans n'atteignant pas le niveau 3 sur l'échelle de littératie est de 53,3 %.*

Cela place le Québec dans une situation de décalage de 7 % face à son voisin ontarien.

* Données du PEICA 2012

Rappelons que le niveau 3 de littératie correspond à la capacité de lire des textes denses ou longs nécessitant d'interpréter et de donner du sens aux informations, soit une compétence essentielle pour participer pleinement à la société québécoise.



Faits saillants de l'analyse comparative

Écart du taux
de diplomation entre
le Québec et l'Ontario

84,3 %

Taux de diplomation sur 7 ans
au Québec 2022-2023
(réseau public 81,8 %)

89,1 %

Taux de diplomation en Ontario
(compilé en 2022)

Différences entre le taux
de diplomation des filles
et des garçons

9,3 %

au Québec

6 %

en Ontario

4 phénomènes qui expliquent l'écart du Québec en littératie

1. Un retard historique en éducation
2. Le tissu industriel des localités et régions
3. La grande vulnérabilité
4. Le décrochage scolaire

Les différences observées au sein des parcours académiques québécois et ontarien

1. Préscolaire

- Au Québec, le préscolaire 4 ans est désarticulé en plusieurs parcours, soit les garderies privées, les CPE et la pré-maternelle.
- Une forte fréquentation préscolaire en Ontario est observée chez les enfants de 4 ans et 5 ans.

2. Évaluations ministérielles

- L'évaluation ministérielle obligatoire en littératie arrive en 9e année en Ontario en comparaison au secondaire 5 au Québec.
- L'Ontario privilégie ainsi une approche diagnostique contrairement au Québec qui penche davantage vers une approche axée sur la sanction des études.

3. Parcours scolaire

- Québec : Les parcours sont plus nombreux dont l'un mène à la formation professionnelle dès le secondaire 4. La fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à 16 ans résultant en 11 années de formation générale. Toutefois, il n'y a aucun enseignement de la littératie à la formation professionnelle contrairement à l'Ontario. La 12e année de formation générale est désarticulée en plusieurs parcours : DEC, Tremplin DEC, Adultes, DEP, DEP-DES.
- Ontario : Le parcours scolaire menant au diplôme d'étude secondaire ontarien est diversifié et personnalisable. La fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à 18 ans résultant en 12 années de formation générale. Le diplôme secondaire est préalable au diplôme collégial et professionnel.

4. Inclusion

- Le milieu scolaire québécois souhaite augmenter les classes adaptées.
- L'Ontario mise plutôt sur l'inclusion de l'élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) dans le cursus régulier, limitant le nombre de classes adaptées. De plus, l'implication parentale et de la communauté rend l'école ontarienne davantage inclusive.

Pistes d'actions identifiées par l'analyse comparative

1. Doter le Québec d'une Loi sur la réussite scolaire qui établirait des cibles de diplomation à 90 % d'ici 5 ans pour l'ensemble des centres de services scolaires ainsi que des cibles en littératie et en numératie au primaire et secondaire.
2. Mettre en place un Secrétariat à la littératie et à la numératie dont le mandat serait notamment de recommander les meilleures techniques d'enseignement.
3. Mettre sur pied un Collège des enseignant.es pour la formation continue et l'admission à la carrière.
4. Établir la fréquentation scolaire obligatoire au Québec jusqu'à 18 ans.
5. Formaliser une douzième année de formation générale dans les parcours de formation aux adultes et au Tremplin-DEC.
6. Ajouter une formation en littératie dans les parcours d'études professionnelles (DEP).
7. Normer l'accès en matière de ressources spécialisées dans le milieu scolaire (orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation) et créer des postes permanents. À court terme et de façon transitoire, permettre aux écoles de contracter avec le privé pour les ressources spécialisées.
8. Conclure un nouveau pacte avec la filière des écoles privées pour une prise en charge d'un pourcentage d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) en lien avec celui des écoles publiques.
9. Transformer des programmes particuliers (Arts, Sports, Sciences et autres) en parascolaire impliquant une fréquentation obligatoire pour l'ensemble des élèves.
10. Accélérer l'implantation de la maternelle 4 ans et uniformiser les enseignements dans le milieu des services de garde.
11. Imposer l'accès aux services de garde et aux CPE francophones.
12. Permettre une meilleure implication des parents et de la communauté dans les instances des écoles, en s'inspirant des communautés ontariennes et des communautés anglophones du Québec.
13. Favoriser les partenariats entre les bibliothèques scolaires et municipales afin, notamment, de favoriser la lecture chez les garçons.
14. Lancer une campagne publique sur la valorisation de la réussite et de la persévérance scolaire.
15. Offrir des bourses attractives pour la formation d'hommes en enseignement.